

Analyser une proposition de rectification

Recevoir une proposition de rectification (PDR) suite à une vérification de comptabilité engage des délais courts et des choix stratégiques immédiats. Une réponse mal construite ou hors délai peut coûter très cher au client

Cette formation vous donne une méthode opérationnelle pour vérifier la régularité formelle d'une proposition de rectification, piloter la phase amont et les opérations sur place, et construire une réponse structurée et argumentée.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Vérifier la régularité formelle et la motivation d'une proposition de rectification issue d'une vérification de comptabilité en contrôlant les mentions obligatoires, les chefs de rectification et les délais procéduraux.
- Construire une réponse efficace et stratégique à une proposition de rectification en priorisant les arguments, sélectionnant les pièces à produire et anticipant les suites possibles.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé : Experts-comptables - Avocats - Notaires - Conseillers en gestion de patrimoine (CGP)

Prérequis : Avoir suivi une formation initiale ou continue en droit, comptabilité, fiscalité, finance ou gestion de patrimoine

Moyens matériels requis : La formation à distance nécessite : un ordinateur (ou tablette) équipé d'une connexion internet stable, d'un navigateur à jour et d'un accès à l'application Microsoft Teams (lien de connexion transmis avant la session). Une paire d'écouteurs ou un casque est recommandée pour un meilleur confort d'écoute.

CONTENU DE LA FORMATION

INTRODUCTION — RAPPELS DE PROCEDURE

- De la vérification de comptabilité à la proposition de rectification : les étapes clés.
- Rectification contradictoire vs imposition d'office : procédure applicable, garanties et charge de la preuve.

PARTIE 1 — VERIFIER LA REGULARITE D'UNE PROPOSITION DE RECTIFICATION

- Anatomie d'une proposition de rectification (PDR)
- Cartographie de la procédure et points de vigilance : ce qu'on vérifie en premier à réception.
- Délais et effets procéduraux

PARTIE 2 — CONSTRUIRE ET REDIGER LA REPONSE

- Cas pratique pas à pas sur une PDR réelle et anonymisée : audit de la lettre, analyse de 2 à 3 chefs de rectification.
- Structure d'une réponse efficace
- Posture de négociation et suites possibles : transaction, recours hiérarchique, contentieux.
- Check-lists et trame de réponse.

DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

1/2 journée — 3h30 | Webinaire Teams |

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription par e-mail ou via le site internet www.think-twice.fr

La confirmation d'inscription est adressée dans un délai de 48 heures ouvrées.

La convention de formation est transmise au plus tard 7 jours avant le début de la session.

Délai de rétractation : 14 jours pour les prestations achetées à distance (particuliers).

Pour les professionnels, se référer aux conditions de la convention de formation.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Distanciel en webinaire synchrone (Teams)
- Pédagogie pratique : apports techniques structurés, illustrés de jurisprudences récentes et de situations réelles. Cas pratique traités tout au long de la session.
- Supports remis aux participants via leur espace LearnBox
- Échanges et questions-réponses entre participants et intervenants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont mesurés en trois temps :

- Quiz de positionnement avant le démarrage de la session
Identification du niveau de connaissance des participants et ajustement pédagogique si nécessaire.
- QCM d'évaluation finale à compléter sur la plateforme Learnbox
Vérification de l'acquisition des compétences et remise d'une attestation de formation.
- Enquête satisfaction bénéficiaire à +90 j.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Think Twice s'engage à adapter ses formations aux besoins spécifiques des participants en situation de handicap. Tout besoin d'aménagement doit être signalé au moment de l'inscription ou via le questionnaire d'analyse de besoin et de positionnement.

La référente handicap est **Marie-Caroline Blanc** — marie-caroline@think-twice.fr

TARIFS

390 € HT par participant (TVA au taux de 20%) .

INTERVENANTS

Muriel Vigie — *Avocate fiscaliste*

Fondatrice du cabinet Muriel Vigie Avocat | Chargée d'enseignement Master droit fiscal appliqué - Univ. Paris Dauphine | Ancienne inspectrice principale des finances publiques.

CONTACT – ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Référente pédagogique & administrative : Muriel VIGIE

- Email : muriel@think-twice.fr
- Téléphone : 07 89 00 06 65
- Site internet : www.think-twice.fr

THINK TWICE SAS

RCS Aix-en-Provence – 106 580 947

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la région Paca n°93132529013.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat